

BULLETIN de RESERVATION
BROCANTE du Lundi 1 Avril 2024

A retourner dûment rempli, accompagné du chèque et signé à l'ordre de l' A.T.I.B.
ATTENTION aux modifications faites suite à la demande de la Sous-Préfecture pour la sécurité.

Identification du participant (à remplir par chaque vendeur)

NOM PRENOM DATE DE NAISSANCE
ADRESSE LIEUX DE NAISSANCE
CODE POSTAL VILLE
TEL..... MAIL

Qualité du participant : cocher la case correspondante et joindre la photocopie de votre pièce d'identité ou pour les professionnels, carte professionnelle.

PARTICULIER: Carte d'identité - Passeport - Permis de conduire - Carte de séjour

N° Date de délivrance: par

BROCANTEUR ANTIQUAIRE PROFESSIONNEL

N° Date de délivrance: Préfecture:.....

TOUT AUTRE COMMERCE :

N° Date de délivrance: Préfecture:.....

TARIF DES EMPLACEMENTS

• 5m: 15€ • 10m: 22€ • 15m: 30€ • 20m : 37€

** Je désire bénéficier du tarif réduit des emplacements, et j'envoie ma réservation **AVANT LE 15 mars 2024** en joignant une enveloppe timbrée à mon adresse pour réponse.

Je désire également le **même emplacement et le même métrage que les années précédente, MON NUMERO était le.....**

Sauf modification pour la sécurité du 800 à 852, du 219 à 244, du 637 à 666

TARIF pour tout retour bien complété AVANT LE LUNDI 4 MARS 2024 accompagné du règlement

5 m: 10€ 10 m : 15€ 15 m : 20€ 20 m : 25€

Je reconnais avoir lu le courrier ci-joint concernant le règlement et les règles pour pouvoir participer à cette brocante et je m'engage à les respecter.

Je suis exposant particulier et je certifie sur l'honneur ne pas avoir participé à deux autres manifestations du même type au cours de cette année 2024.

Signature du participant précédée de « lu et approuvée »

Madame, Monsieur,

La 38 ème Brocante de Bousies se tiendra comme d'habitude :

Le lundi de Pâques soit cette année le lundi 1 avril 2024.

ATTENTION aux modifications faites suite à la demande de la sous préfecture pour la sécurité.

Comme d'habitude, publicité, animation et sonorisation du parcours sont prévues, cette année la restauration assurée par les commerçants de Bousies existera à différents endroits.

Vous trouverez ci-joint un bulletin de réservation. Toutes les rubriques devront être renseignées et les pièces demandées fournies. **Le règlement devant accompagner votre réservation, toute demande incomplète ne sera pas prise en compte.**

Photocopie carte d'identité manquante = inscription rejetée.

Tout exposant qu'il soit professionnel ou particulier devra répondre aux critères fixés par les organisateurs, à savoir notamment : **qu'il ne peut être présenté au public que des objets mobiliers usagés, les particuliers ne pouvant en outre vendre que des objets personnels usagés.** Un règlement est établi par les organisateurs fixant également le jour et l'heure de clôture de la manifestation, les activités tolérées autre que la revente (par exemple artisanat d'art, association locales). Tout non respect entraînera l'exclusion de la manifestation sans dédommagement. Ce règlement est disponible en joignant à votre demande une enveloppe timbrée au tarif normal à votre adresse ou visible le jour de la brocante auprès des organisateurs.

Nous vous conseillons de **joindre lors de votre réservation une enveloppe timbrée à votre nom**, ceci vous permettra de recevoir votre numéro d'inscription quelques jours auparavant et de pouvoir vous rendre directement à votre emplacement. **L'entrée sur la brocante avec votre véhicule sera autorisée à condition d'avoir votre réservation. Entrée des exposants IMPERATIVEMENT AVANT 7h**

En ce qui concerne les emplacements ceux-ci seront en priorité redistribués aux mêmes places pour ceux qui le souhaitent, sauf modification et à condition de respecter le même métrage que l'année précédente et que la réservation nous soit parvenue AVANT LE LUNDI 4 MARS 2024. De plus vous bénéficierez du tarif réduit (les chèques ne sont déposés qu'après la brocante).

FIN DES RESERVATIONS LE LUNDI 18 MARS 2024.

Marsy Alexandre
Président de l'A.T.I.B

Bulletin de réservation ci-joint, à nous retourner signé accompagné :

- Du règlement par chèque à l'ordre de l'A.T.I.B
- Une enveloppe timbrée à votre nom
- Photocopie carte identité

A l'adresse suivante :
A.T.I.B - 9 rue René ruelle - 59222 - Bousies